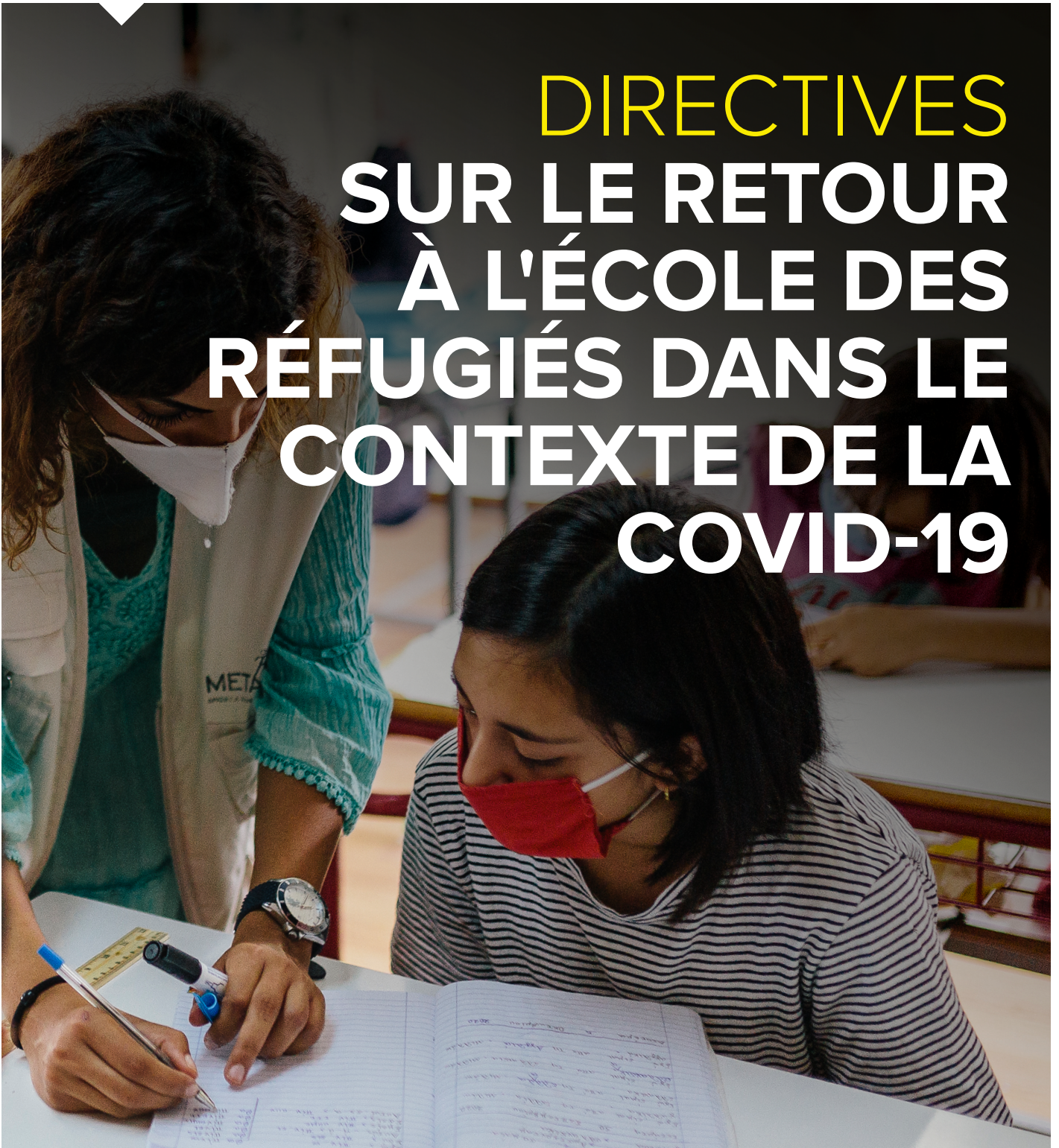




UNHCR
The UN Refugee Agency

DIRECTIVES SUR LE RETOUR À L'ÉCOLE DES RÉFUGIÉS DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19

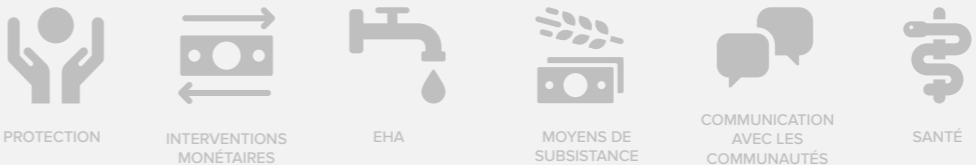


Comment utiliser le présent document

Ce document vise à fournir des suggestions pratiques pour les opérations du HCR et ses partenaires sur la manière dont les besoins spécifiques des enfants, des jeunes et des familles réfugiés peuvent être satisfaits à mesure que les écoles commencent à rouvrir. Il complète et s'inspire des directives détaillées émises par le Comité permanent interinstitutions, le Cluster Éducation mondial, d'autres agences des Nations Unies et des ONG et comprend des liens vers des ressources clés.

L'assurance d'un retour sécurisé et complet à la scolarité des enfants et des jeunes réfugiés repose sur une action intersectorielle. Ce guide a donc été conçu comme un document de référence à l'usage des **Équipes multifonctionnelles du HCR**, notamment les équipes travaillant dans la protection communautaire ; les interventions monétaires ; l'eau, l'hygiène et l'assainissement ; les moyens de subsistance ; la santé ; ainsi qu'à l'usage des spécialistes des programmes et de la communication avec les communautés

Les liens intersectoriels sont mis en évidence dans le document à l'aide des symboles suivants :



Utiliser le **Contenu** pour parcourir le document et cliquer sur les informations les plus pertinentes pour votre domaine / contexte.

Dans d'autres pays, où les réfugiés sont inclus dans le système éducatif national et fréquentent les écoles du pays hôte, le HCR peut avoir des niveaux plus élevés d'engagement dans le plaidoyer et les discussions politiques avec les gouvernements nationaux et moins de présence opérationnelle dans le secteur de l'éducation.

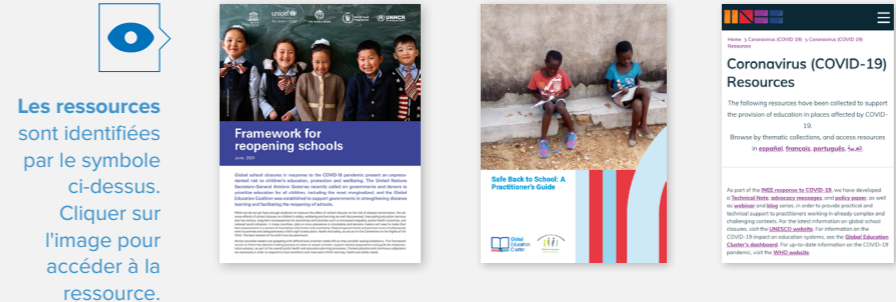
Ce document reconnaît ces différents contextes opérationnels et propose des recommandations concernant le **plaidoyer** pour assurer l'inclusion complète et équitable des réfugiés dans les programmes de retour à l'école et des **mesures** pour les contextes où il y a une plus grande implication opérationnelle dans la mise en œuvre des programmes d'éducation (formelle et non formelle).

Il est destiné à compléter d'autres directives sur le retour à l'école et peut être consulté avec des documents tels que *Framework for Returning to Schooling* (UNICEF, UNESCO, WHO, World Bank and UNHCR) [Cadre de retour à l'école (UNICEF, UNESCO, OMS, Banque mondiale et HCR)] et *Safe back to school – a practitioner's guide* [Retour à l'école en toute sécurité - Guide du praticien] publiés par le Cluster Éducation mondial et l'AoR Protection de l'Enfance. Des informations et ressources supplémentaires peuvent également être consultées dans la *Collection de ressources INEE sur la COVID-19*.

Pour d'autres exemples d'actions spécifiques ventilées selon l'implication opérationnelle du HCR dans l'éducation, consulter notre section sur les **Directives récapitulatives à l'annexe**.

Acronymes

AEWG	Groupe de travail sur l'éducation accélérée
CBI	Interventions monétaires
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
GEC	Cluster Éducation mondial
VBG	Violence basée sur le genre
GHRP	Plan mondial de réponse humanitaire
IASC	Comité permanent interinstitutions
INEE	Réseau Inter-agences pour l'Éducation en Situations d'Urgence
ENF	Éducation non formelle
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
EHA	Eau, hygiène et assainissement
OMS	Organisation mondiale de la santé



Les ressources sont identifiées par le symbole ci-dessus. Cliquer sur l'image pour accéder à la ressource.

Soutenir le retour à l'école des réfugiés

L'impact de la pandémie de COVID-19 a été ressenti dans toutes les communautés, indépendamment de leur nationalité ou de leur statut de protection internationale, les gouvernements du monde entier agissant rapidement pour mettre en place des stratégies de réponse et offrir un leadership national.

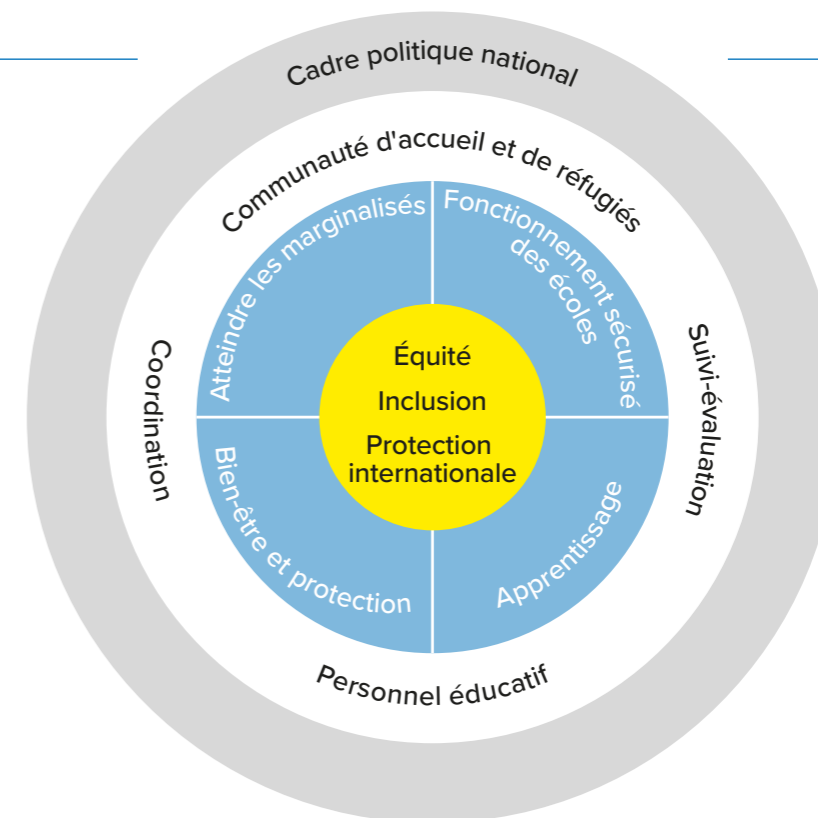
Au cœur de tout le plaidoyer et de la programmation du HCR se trouve la nécessité d'assurer la protection des personnes qui ont été déplacées et qui ont demandé une protection internationale. Tout en reconnaissant que les réfugiés partagent de nombreux points communs avec les communautés marginalisées et d'accueil, il existe également des besoins et des vulnérabilités spécifiques qui découlent de leur statut de protection internationale en tant que réfugiés ou demandeurs d'asile. Tout au long du présent document, nous examinerons les façons dont les stratégies de « retour à l'école » peuvent avoir besoin d'être adaptées ou modifiées pour garantir que ces besoins soient satisfaits.

Le *Pacte mondial sur les réfugiés et l'Éducation des réfugiés 2030* soulignent l'importance de :

- Garantir l'inclusion des réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux ; et
- Veiller à ce que les réfugiés puissent accéder aux services éducatifs dans les mêmes conditions que les enfants et les jeunes de la communauté d'accueil.

Environ **4,2 millions d'enfants et de jeunes relevant de la compétence du HCR** ont été affectés par les fermetures obligatoires d'écoles dans 134 opérations du HCR. Notre objectif est d'assurer une prise en compte **équitable** et **efficace** des réfugiés dans le cadre des plans d'intervention nationaux et des efforts visant à aider les apprenants à retourner à l'école.

Interaction de différents éléments sous-tendant le cadre de soutien au retour à l'école des réfugiés.



Nous avons organisé ces directives autour de quatre domaines déterminés dans le *Cadre pour la réouverture des écoles* publié par l'UNICEF, l'UNESCO, le PAM, la Banque mondiale et le HCR en juin 2020 :



Des directives supplémentaires sont également fournies sur :



Le succès des actions proposées repose sur l'engagement et le soutien du personnel éducatif (dans les écoles, les bureaux de district et les ministères de l'Éducation) et des communautés locales. Une **bonne communication, la cohérence des messages et le soutien pratique** pour les éducateurs, les familles et les communautés est donc essentiel.

Bon nombre d'actions analysées dans ce document nécessitent des discussions régulières avec les enseignants et les

communautés, en reconnaissant et en répondant aux préoccupations concernant la santé et la sécurité, en assumant la responsabilité conjointe des actions et des décisions, et en reconnaissant l'impact à plusieurs niveaux de la pandémie de COVID-19 sur les communautés. Toutes ces actions se déroulent dans le cadre politique et réglementaire établi par les gouvernements hôtes, à la fois pour la prestation de l'éducation et la gestion de la réponse à la pandémie.





PROTECTION



ESPÈCES



EHA



MOYENS DE SUBSISTANCE



COMMUNICATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS



SANTÉ

A
PRISE EN COMPTE DES APPRENANTS RÉFUGIÉS DANS LES PLANS NATIONAUX DE RÉPONSE

p09

B
COORDINATION

p11



1
FONCTIONNEMENT SÉCURISÉ DES ÉCOLES

p13

Communication claire et directives cohérentes sur les nouvelles pratiques et approches



p14

Hygiène, nettoyage et désinfection des écoles



p15

Gérer la distance physique dans des environnements éducatifs surpeuplés



p16

Campagnes de retour à l'école



2
APPRENTISSAGE

p18

Rattraper les opportunités d'apprentissage perdues : Éducation formelle

p20

Rattraper les opportunités d'apprentissage perdues : Éducation non formelle

p22

Utilisation de ressources pédagogiques numériques, en ligne et connectées

3
BIEN-ÊTRE ET PROTECTION

p25

Bien-être et soutien des enseignants



p27

Améliorer les programmes de santé mentale et soutien psychosocial (MHPSS)



p28

Mettre l'accent sur le suivi de la protection dans le « retour à l'école »



4
ATTEINDRE LES PLUS MARGINALISÉS

p30

Ensemble d'interventions pour l'assistance & les interventions monétaires pour les familles



p32

Aider les filles et les jeunes femmes à retourner à l'école



C
RETOUR À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

p35

D
SUIVI DES RETOURS À L'ÉDUCATION

p37

E
RECONSTRUIRE EN MIEUX ET ÊTRE PRÉPARÉ

p39

Planification d'urgence

p40

Améliorer la qualité de l'offre éducative

ANNEXES

p42

Directives récapitulatives

A. INCLUSION DES RÉFUGIÉS DANS LES PLANS NATIONAUX DE RÉPONSE

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'importance (ainsi que l'efficacité et la rentabilité) d'inclure tous les enfants dans les stratégies nationales de réponse, quel que soit leur statut. L'inclusion des réfugiés dans les plans nationaux de réponse pour la COVID-19, la planification d'urgence et le financement du relèvement de l'éducation sous-tend ainsi l'engagement du HCR auprès des gouvernements nationaux, donateurs et acteurs humanitaires et de développement.

“L'inclusion dans une éducation de qualité équitable contribue à la résilience, prépare les enfants et les jeunes à participer à des sociétés cohésives et constitue la meilleure option politique pour les enfants et les jeunes réfugiés, déplacés et apatrides et leurs communautés d'accueil.”

UNHCR in *Refugee Education 2030 : A Strategy for Refugee Inclusion*
Edition 2019 [HCR dans *Éducation des réfugiés 2030 : Une stratégie pour l'inclusion des réfugiés* Édition 2019]

Les plans de réponse ont été finalisés dans la plupart des pays, mais il y a encore possibilité de s'engager dans la planification de la rentrée scolaire et de garantir que les aspirations de prise en compte des réfugiés sont transformées en action, par exemple par le biais de la planification budgétaire ou des demandes de financement national.

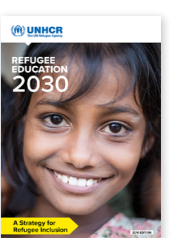
La réalisation de cette vision nécessite un plaidoyer fort et cohérent de la part de la haute direction du HCR, pour l'inclusion des réfugiés dans les politiques nationales, les plans d'intervention et les stratégies visant à améliorer la qualité de l'éducation, avec les gouvernements hôtes (ministères de l'Éducation et autres entités responsables de la gestion des problèmes des réfugiés). Cela peut être fait par :

- ▶ La promotion de la participation du HCR aux mécanismes de coordination gérant l'éducation dans les appels d'urgence ;
- ▶ La participation aux réunions du secteur de l'éducation nationale (notamment le groupe local des partenaires de

l'éducation) avec le gouvernement, les partenaires de développement et la société civile gérant le déploiement de la planification d'urgence, amplifiée par des financements nationaux et de développement accélérés. Lorsque le HCR n'est pas en mesure de participer, envisager des partenaires tels que l'UNICEF qui peuvent plaider en faveur des réfugiés ;

- ▶ La participation de la haute direction aux groupes des partenaires de développement pour l'éducation auxquels participent des membres de la communauté des donateurs, afin de créer une compréhension commune de la question de savoir si les réfugiés peuvent bénéficier du financement alloué.

L'équité ne peut être atteinte que lorsque les stratégies de réponse tiennent compte des circonstances spécifiques des différents groupes et communautés et garantissent que leurs besoins soient satisfaits.



B. COORDINATION



PROTECTION

INTERVENTIONS
MONÉTAIRES

EHA

MOYENS DE
SUBSISTANCECOMMUNICATIONS
AVEC LES
COMMUNAUTÉS

SANTÉ

Une coordination efficace est essentielle pour garantir le retour réussi des apprenants réfugiés à l'école et à l'apprentissage.

La mise en pratique du principe de « reconstruire en mieux » nécessite également une collaboration avec les bailleurs de fonds et les acteurs du développement.

Il est recommandé que les efforts de plaidoyer, la planification et la conception des activités et le suivi du retour à l'école soient coordonnés entre différentes plateformes de coordination telles que :

- 🔊 Cluster Éducation (lorsqu'il est actif) ;
- 🔊 Les organes locaux et nationaux de coordination de l'éducation dirigés par le ministère de l'Éducation ; et
- 🔊 Les groupes avec une présence active de bailleurs de fonds, comme les Groupes Locaux des Partenaires de l'Éducation.

De nombreux problèmes liés aux besoins immédiats des apprenants réfugiés seront également rencontrés par les enfants déplacés à l'intérieur de leur propre pays ou des communautés d'accueil et il peut y avoir des opportunités de convergence avec les stratégies et approches développées pour soutenir ces groupes.

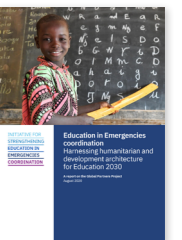
La coordination intersectorielle et l'engagement actif des secteurs de la protection, de la santé publique et de l'EHA seront essentiels pour mettre en œuvre un grand nombre des recommandations et suggestions contenues dans ce document.

Cette approche nécessite une coordination entre des structures qui n'ont traditionnellement eu que des mandats humanitaires ou de développement.



Au sein du HCR, il est recommandé qu'en raison de la nature intersectorielle du soutien à un retour effectif à l'école l'**équipe multifonctionnelle** soit établie avec un accent particulier sur le retour à l'école. Il s'agit notamment des spécialistes de la protection, des points focaux pour les interventions monétaires (CBI), la santé publique et l'EHA, et les unités de programme.

Cela pourrait être reflété au niveau interinstitutions par la création d'un **groupe de travail intersectoriel** qui s'appuie sur les contributions de divers secteurs.



EN PRATIQUE

SOMALIE : CONJUGUER EFFORTS ET EXPERTISE POUR LA RÉOUVERTURE DES ÉCOLES

Alors que les apprenants réfugiés reprenaient leurs études en août, le HCR en Somalie s'est mis en coordination étroite avec le ministère de l'Éducation et ses partenaires pour atténuer la propagation de la COVID-19 dans les écoles des camps. Grâce à un dialogue ouvert et à

un engagement commun en faveur de l'éducation des élèves réfugiés et de la santé et du bien-être de toutes les personnes dans les écoles des camps, le HCR, le ministère de l'Éducation et des partenaires en Somalie ont élaboré, approuvé et utilisé des directives de

réouverture sécurisée d'écoles, ainsi que des outils pour suivre les enfants réfugiés qui retournent à l'école et ceux qui en sont privés, pour s'assurer que tous les enfants réfugiés sont en bonne santé et apprennent dans les écoles des camps.

1. FONCTIONNEMENT SÉCURISÉ DES ÉCOLES



COMMUNICATION
AVEC LES
COMMUNAUTÉS



EHA



SANTÉ



MOYENS DE
SUBSISTANCE

Remarque : Les décisions sur le moment et la manière de rouvrir doivent être guidées par une approche fondée sur les risques, avec un temps suffisant pour assurer la préparation et répondre aux normes de sécurité. Les directives nationales sur *Quand et Comment* les écoles doivent se rouvrir remplacent toutes les mesures recommandées dans les directives internationales ou dans ce document.

La sécurité est une question primordiale pour les parents, les enfants et le personnel éducatif. Il est donc essentiel de démontrer que des efforts sont déployés pour créer un environnement d'apprentissage sécurisé pour renforcer la confiance de la communauté dans le renvoi des enfants à l'école.

La décision de rouvrir les écoles appartient aux gouvernements hôtes et est éclairée par une combinaison de facteurs qui incluent des questions de santé publique, l'impact éducatif du non-retour à l'école et les risques pour la protection des enfants de ne pas être scolarisés.

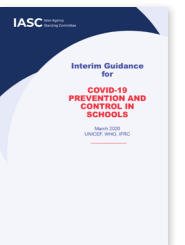
Communication claire et directives cohérentes sur les nouvelles pratiques et approches



La réouverture réussie des écoles et la mise en œuvre des nouvelles mesures de prévention et de lutte contre la COVID-19 dépendent d'une action collective et d'une communication claire avec tous les membres de la communauté sur le moment et la manière dont les écoles seront ouvertes et fonctionneront. La communication avec la communauté éducative (éducateurs, directeurs d'école et autres membres du personnel) et la communauté au sens large devrait donc être un élément clé de la stratégie du HCR pour soutenir un retour effectif à l'école.

Dans les contextes où le HCR participe directement dans la prestation de l'éducation (comme dans les écoles des camps), il est recommandé que les partenaires de l'éducation, les spécialistes de la santé publique et le personnel éducatif s'accordent le plus tôt possible sur :

- **Un ensemble clair d'instructions / conditions** sous lesquelles les écoles fonctionneront et sous lesquelles des fermetures localisées pourront avoir lieu, en fonction du nombre de cas de COVID dans une école ou une communauté ; et
- **Des protocoles clairs et faciles à mettre en œuvre** pour le nettoyage, la désinfection, le lavage des mains et la distanciation physique dans les écoles.



Actions suggérées supplémentaires

- **Co-créez des messages de base sur la réouverture et le retour à l'école** en partenariat avec les éducateurs, la direction de l'école et la communauté, en s'appuyant dans la mesure du possible sur les messages du ministère.
- **Prévenez la stigmatisation sociale** liée à l'infection à COVID-19 et dans les communautés perçues comme étant à haut risque d'infection en partageant des faits et en soulignant dans la communication avec la communauté, les enseignants et les apprenants, que le virus ne suit pas les frontières géographiques, les ethnies, l'âge, les capacités ou le sexe. Des directives plus détaillées sur la prévention de la stigmatisation peuvent être consultées [ici](#).
- **Tenez des séances d'information** pour les enseignants et autres personnels de l'éducation afin de s'assurer que chacun comprend les nouvelles pratiques et procédures qui seront introduites. Le HCR peut également travailler avec des fonctionnaires du ministère de l'Éducation dans les zones d'accueil des réfugiés pour soutenir la diffusion d'informations aux enseignants.
- **Utilisez une gamme de supports**, adaptés aux niveaux d'alphabétisation, pour fournir des informations et inviter les membres de la communauté à partager leurs préoccupations, par exemple présenter des informations visuellement et dans les langues parlées par les réfugiés et les communautés d'accueil. Explorez l'utilisation des médias sociaux, de courtes vidéos / messages WhatsApp et de la radio communautaire pour diffuser des informations.
- **Tirez parti de la capacité des élèves plus âgés à communiquer et à se connecter** avec les jeunes apprenants pour partager des informations, discuter des défis et proposer des solutions.
- **Fournissez une variété de canaux** pour que le personnel de la communauté et de l'éducation exprime ses préoccupations et ses craintes concernant le retour à l'école et la mise en œuvre de nouvelles procédures d'hygiène et de sécurité, car l'adoption de nouvelles pratiques peut à ses débuts, créer de l'anxiété et de l'incertitude.

Hygiène, nettoyage et désinfection des écoles



Les directives publiées par le Comité permanent interinstitutions (IASC), l'OMS, l'UNICEF et d'autres ont souligné le rôle vital des bonnes pratiques d'hygiène pour limiter la propagation du virus de la COVID-19, en particulier le lavage des mains et l'hygiène respiratoire. Fournir un soutien pratique aux écoles de la communauté d'accueil pour améliorer les conditions d'hygiène peut promouvoir la cohésion sociale entre les réfugiés et les membres de la communauté d'accueil et aider à garantir que les enfants réfugiés ne soient pas exclus lors de la réouverture des écoles.

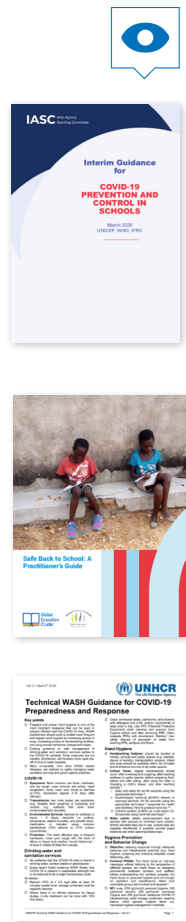
Reconnaissant les limites pratiques qui existent dans de nombreux contextes, il est conseillé aux opérations nationales et à leurs partenaires d'envisager les actions minimales suivantes :

- **Établir un calendrier clair** pour le nettoyage des locaux scolaires ;
- **Embaucher du personnel de nettoyage supplémentaire** pour les écoles dans les camps et les communautés locales (liens intersectoriels avec les moyens de subsistance et l'inclusion économique) ; et
- **Se procurer du matériel et de l'équipement de nettoyage supplémentaires** pour l'école pour permettre d'essuyer les surfaces avec de l'eau savonneuse ou des solutions d'eau de Javel.

EN PRATIQUE

AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

Alors que les écoles se préparaient à rouvrir leurs portes aux apprenants, les bureaux du HCR en Afrique de l'Ouest et du Centre ont collaboré avec leurs partenaires éducatifs et EHA pour garantir que les enfants réfugiés et des communautés d'accueil puissent retourner dans des espaces d'apprentissage sûrs, salubres et hygiéniques. La collaboration intersectorielle a conduit à la construction de centaines d'installations de lavage des mains, de latrines et de points d'eau, ainsi qu'à la distribution de milliers de kits de lavage des mains et de kits de nettoyage de classe pour prévenir et combattre la COVID-19 alors que les élèves reprenaient leurs études dans les écoles du **Burkina Faso, Tchad, Mali et Niger** en juin. Les écoles sont désormais équipées pour que les élèves réfugiés et des communautés d'accueil apprennent de bonnes pratiques d'assainissement et d'hygiène afin de à protéger les apprenants et leurs familles contre l'infection.



Gérer la distance physique dans des environnements éducatifs surpeuplés



Les grandes classes sont courantes dans les camps et les zones d'accueil de réfugiés, ce qui rend les recommandations de distance physique difficiles à mettre en œuvre.

Les stratégies suivantes peuvent aider à réduire le surpeuplement :

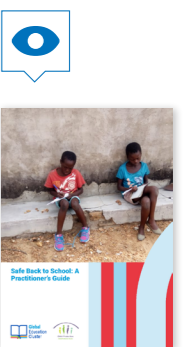
- **Augmenter l'espace** entre les enfants dans les salles de classe en utilisant tout l'espace disponible dans la salle.
- **Réparer les bancs et tables cassés** ou en fabriquer de nouveaux (liens intersectoriels avec les programmes de moyens de subsistance et d'inclusion économique) afin que moins d'enfants aient à partager le même banc.
- **Utiliser les espaces extérieurs** pour les salles de classe en plus des salles de classe ordinaires (des salles de classe temporaires ou sous tente pourraient être érigées).
- **Cibler d'autres lieux** qui peuvent être utilisés comme salles de classe (p. ex. centres communautaires).
- **S'assurer que les salles de classe sont bien ventilées.**
- Prendre en compte l'**introduction de la rotation**, en utilisant les mêmes bâtiments scolaires ou en adoptant un modèle d'enseignement hybride (apprentissage en classe pendant certains jours de la semaine et à la maison le reste du temps).
- **Recruter des bénévoles communautaires** pour aider à gérer et superviser le respect de la distance pendant les périodes où les enfants se rassemblent (par exemple, l'heure du déjeuner et le retour en classe).

Plus d'informations sur les modèles d'enseignement hybrides et l'utilisation de l'apprentissage amélioré par la technologie.

EN PRATIQUE

MALAISIE - APPRENDRE À DISTANCE DE SÉCURITÉ

Dans le cadre de la réponse éducative COVID-19 et de la nécessité de se conformer aux directives du gouvernement sur la distance physique à l'école, de nouveaux systèmes de rotation ont été adoptés par les centres d'apprentissage en Malaisie, les élèves alternant entre étudier à la maison et à l'école afin de réduire le nombre d'apprenants par classe, gérer l'hygiène en milieu scolaire et favoriser la distanciation physique.



Voir l'annexe technique 6 pour les adaptations aux paramètres de camp

Campagnes de retour à l'école



Des campagnes nationales ont été organisées dans de nombreux pays avant le début de l'année scolaire ou la reprise des cours.

Actions suggérées pour tirer parti de ces campagnes :

- **Engager les structures de coordination nationales et humanitaires** (comme le Cluster Éducation mondial), les partenaires concernés tels que l'UNICEF et le ministère de l'Éducation pour s'assurer que les réfugiés soient pris en compte dans les messages de retour à l'école
- **Mobiliser les comités de réfugiés, les volontaires de sensibilisation et les organisations communautaires** pour la diffusion d'informations. Partager des informations via des plateformes et des réseaux utilisés par les réfugiés
- **Utiliser un ensemble unique de messages** dans les campagnes de retour à l'école pour les communautés d'accueil et les réfugiés
- **Traduire les supports et les messages de la rentrée scolaire** dans les langues parlées par les réfugiés.



Élève autochtone Awá assise dans une classe dirigée par un enseignant local, Ramiro Rodríguez Canticus, dans la communauté frontalière de San Marcos, en Équateur.

© HCR / J. GIMÉNEZ SÁNCHEZ DE LA BLANCA

2. APPRENTISSAGE

Pendant la pandémie COVID, les apprenants réfugiés ont probablement eu moins accès aux opportunités nationales d'apprentissage à distance fournies par le ministère de l'Éducation ou les partenaires d'exécution, ainsi qu'aux ressources d'apprentissage ou au soutien des enseignants ou des parents. En tant que tels, les apprenants réfugiés sont susceptibles d'avoir manqué plus de cours que leurs homologues du pays d'accueil et auront besoin de ressources supplémentaires et du soutien de toutes les parties prenantes de l'éducation pour rattraper leur retard, rester inscrits et passer à la classe supérieure.

Rattraper les opportunités d'apprentissage perdues : Éducation formelle

- Les **programmes de rattrapage** sont des programmes d'éducation de transition à court terme pour les enfants et les jeunes qui fréquentaient activement l'école avant une interruption de l'éducation. Ils offrent aux étudiants la possibilité d'apprendre le contenu manqué en raison de la perturbation et soutiennent leur réintégration dans le système formel.
- Les **programmes de rattrapage** sont un soutien ciblé supplémentaire, parallèlement aux cours réguliers, pour les étudiants qui ont besoin d'un contenu à court terme ou d'un soutien de compétences pour réussir dans la programmation régulière.
- Les **programmes d'éducation accélérée** sont des programmes flexibles, adaptés à l'âge, exécutés dans un délai accéléré, qui visent à fournir un accès à l'éducation aux enfants et aux jeunes défavorisés, trop âgés et non scolarisés. Cela peut inclure ceux qui ont manqué ou ont vu leur éducation interrompue par la pauvreté, la marginalisation, les conflits et les crises. L'objectif des programmes d'éducation accélérée est de fournir aux apprenants des compétences équivalentes et certifiées pour l'éducation de base, en utilisant des approches d'enseignement et d'apprentissage efficaces qui correspondent à leur niveau de maturité cognitive.

Remarque : Il n'est pas conseillé d'accélérer ou de condenser davantage les programmes d'éducation accélérée, mais le temps peut être prolongé.

Le HCR et ses partenaires devraient plaider pour :

- 🔊 L'inclusion des écoles et des apprenants réfugiés dans les programmes nationaux aidant les apprenants à rattraper leur retard ;
- 🔊 La conception de programmes nationaux et de mécanismes de prestation qui prennent en compte les besoins des réfugiés.

Lors de l'exploration et de la détermination des options appropriées pour aider les apprenants réfugiés à rattraper leur retard et à se remettre sur la bonne voie, tenir compte des éléments suivants :

- À quel type de programme éducatif participaient-ils avant la COVID-19 ? (Prendre en compte également ceux qui n'étaient pas à l'école)
- Quel accès à l'éducation les enfants réfugiés avaient-ils pendant la perturbation liée à la COVID-19 ?
- Quel pourcentage de cours ont été manqués ?
- Que faut-il pour aider les enfants et les jeunes réfugiés à reprendre leurs études ?

Les programmes nationaux peuvent devoir être adaptés pour les réfugiés en :

- Ajustant le niveau de **langue d'enseignement et le matériel** ou en choisissant une langue mieux comprise par les réfugiés
- Examinant si les ajustements proposés **aux calendriers académiques** peuvent affecter différemment les apprenants réfugiés
- Définissant les **obstacles administratifs éventuels à l'inscription**, tels que des documents ou des contrôles sanitaires / des exigences qui peuvent être difficiles à satisfaire pour l'apprenant réfugié
- Examinant si le **temps d'enseignement prolongé** qui peut inclure l'allongement de la journée ou de la semaine d'école, le raccourcissement des vacances / pauses, la mise à profit de l'apprentissage à distance ou la double rotation ne cause pas des empiètements sur les jours / heures importants pour les apprenants réfugiés tels que le moment de la distribution de nourriture ou l'enregistrement. Si la journée scolaire est prolongée jusqu'au soir, cela pourrait entraîner des risques pour la sécurité des apprenants réfugiés qui rentrent chez eux, en particulier les filles.

Lorsque les programmes sont conçus spécifiquement pour les réfugiés, ces initiatives devraient être **alignées aussi étroitement que possible sur les stratégies et programmes nationaux**. La **priorité devrait être donnée à l'extension de la couverture des programmes nationaux aux zones d'accueil des réfugiés, plutôt qu'à la conception de nouvelles initiatives.**

Les élèves de 8e année de l'école primaire Arid Zone assistent à un cours de langue tout en portant des masques faciaux donnés par le gouvernement américain, par l'intermédiaire du HCR.

Rattraper les opportunités d'apprentissage perdues : Éducation non formelle

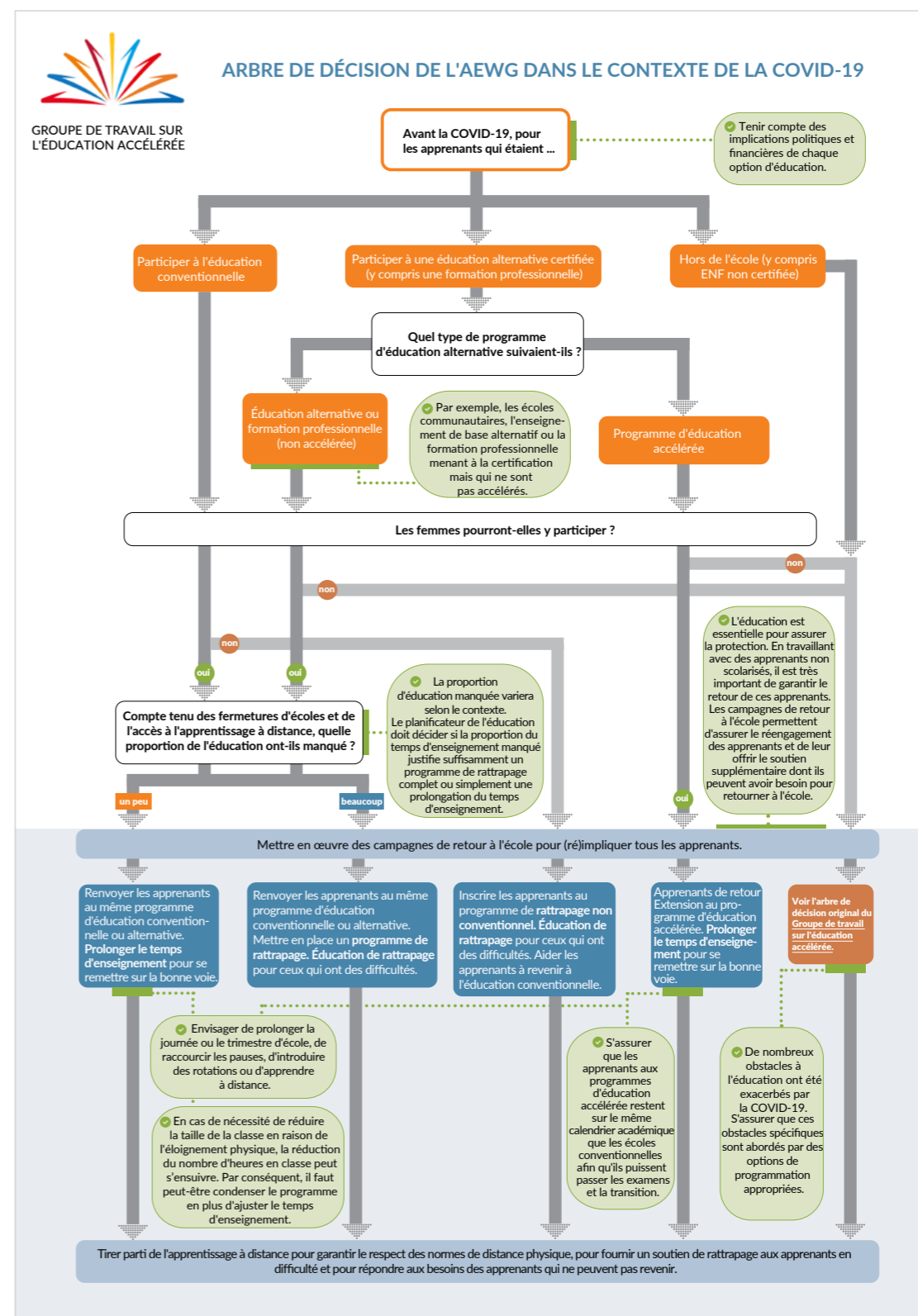
Remarque :
Les accords avec les partenaires et les donateurs devront peut-être être révisés afin de permettre une mise en œuvre sur une plus longue durée.

La réponse à la COVID-19 doit prendre en compte non seulement les enfants qui fréquentaient auparavant l'enseignement formel et qui sont en mesure de reprendre, mais aussi ceux qui fréquentaient l'éducation non formelle, ceux qui ont abandonné en raison de la pandémie et ceux qui étaient auparavant incapables de fréquenter l'école.

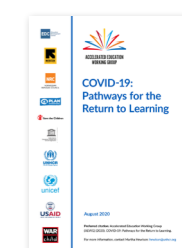
Les actions suggérées pour les jeunes non scolarisés comprennent :

- **Soutenir l'expansion des programmes nationaux d'éducation non formelle et alternative** pour répondre aux besoins des apprenants réfugiés non scolarisés, par exemple, des programmes de rattrapage certifiés ou reconnus et d'éducation accélérée avec des voies de transition claires vers l'éducation formelle peuvent être mis en œuvre.

Une jeune fille demandeur d'asile d'Afghanistan suit des cours dans une école d'éducation non formelle, située à côté du centre d'accueil et d'identification Vial à Chios, en Grèce.



AEWG COVID-19 Pathways for the Return to Learning [Voies pour le retour à l'école dans le contexte de la COVID-19 du Groupe de travail sur l'éducation accélérée (AEWG)] et AEWG COVID-19 Decision Tree [Arbre de décision du Groupe de travail sur l'éducation accélérée dans le contexte de la COVID-19] (ci-dessous) sont des ressources utiles pour soutenir la réflexion sur des options pour les apprenants ayant des expériences et des parcours scolaires différents.



Utiliser des ressources éducatives numériques, en ligne et connectées pour soutenir le rattrapage

À mesure que les enfants retournent à l'école, les matériels d'apprentissage en ligne, numériques et diffusés peuvent soutenir les types de programmes de rattrapage et de mise à niveau mentionnés ci-dessus. L'utilisation de ces ressources peut également aider à ramener les apprenants vers l'éducation et à les rassurer sur le fait qu'il est possible de rattraper les cours manqués du fait des fermetures d'écoles.

Dans le cadre de la gestion de la surpopulation, les gouvernements peuvent adopter une approche pédagogique hybride, qui associe l'apprentissage à l'école et l'apprentissage à domicile en utilisant soit des documents imprimés, soit d'autres technologies.

Le contenu et les ressources numériques peuvent compléter l'enseignement en

classe de manière à la fois à renforcer l'acquisition de connaissances et à enseigner d'importantes compétences numériques, tout en soutenant des mesures de distanciation sociale (physique). **Par exemple :** Les enseignants peuvent diviser une classe en groupes et demander à certains apprenants de regarder le contenu (à la fois à l'intérieur de la classe et à l'extérieur ou à la maison) tandis que d'autres travaillent sur des exercices, tiennent des discussions ou effectuent des tâches d'évaluation en classe avec l'enseignant. L'utilisation continue des leçons diffusées (radio et télévision) et leur lien avec l'enseignement en classe et l'accomplissement des tâches offrent également des moyens d'augmenter les possibilités d'apprentissage.

Le contenu et les outils numériques peuvent également être utilisés par les enseignants pour évaluer les niveaux de compréhension des apprenants à leur retour à l'école, ce qui est important compte tenu de la variation probable entre les enfants en termes de niveau, en fonction de l'accès qu'ils avaient pour poursuivre l'apprentissage pendant les fermetures d'écoles.

Autres points liés à la sécurité

- ⚠ Nettoyer régulièrement les tablettes, les ordinateurs portables et les surfaces hautement utilisées avant et après chaque utilisateur
- ⚠ L'équipement doit être essuyé avec un chiffon humide (pas mouillé !) en évitant de vaporiser directement ou de saturer les appareils électroniques
- ⚠ Utiliser des ressources en ligne / hors ligne pour s'assurer que tous les apprenants comprennent les mesures pour une bonne hygiène et les mesures de précaution.

EN PRATIQUE

TADJIKISTAN, KIRGHIZISTAN ET KAZAKHSTAN

Que l'apprentissage se fasse en ligne ou en personne, les bureaux du HCR au Tadjikistan, au Kirghizistan et au Kazakhstan aident les enfants réfugiés et des communautés d'accueil à continuer à étudier pendant la pandémie. Le HCR et ses partenaires aident les ménages de réfugiés vulnérables par le biais des interventions monétaires, à se procurer des appareils et une connectivité Internet pour rendre l'apprentissage en ligne accessible à leurs enfants.

Quelques façons d'utiliser les ressources éducatives connectées lorsque les écoles rouvrent pour soutenir le rattrapage et la préparation aux examens :

■ Distanciation sociale et protocoles d'hygiène

- ... Organiser de petits groupes d'élèves pour qu'ils travaillent individuellement sur des activités sur tablette (en respectant les protocoles de distanciation sociale)
- ... Maintenir les élèves à distance les uns des autres conformément aux conseils des autorités sanitaires nationales
- ... Utiliser un projecteur et des haut-parleurs pour lire le contenu de la leçon
- ... Lorsque les élèves ont accès à des appareils individuels, les autoriser à utiliser leurs propres appareils pour accéder aux activités en classe et à la maison.

■ Évaluer les connaissances des élèves

- ... Utiliser les ressources en ligne pour déterminer les lacunes et les potentiels progrès perdus dans les matières / objectifs d'apprentissage importants.

■ Préparation des examens

- ... Utiliser des plateformes comme [Kolibri](#) ou des plates-formes de contenu nationales pour déterminer et compiler du contenu pouvant être utilisé pour la révision et le renforcement des connaissances ou des compétences qui étaient censées être couvertes lors de la fermeture d'écoles
- ... Donner aux étudiants le temps de réviser et de s'entraîner avec les anciennes épreuves
- ... Développer des groupes de préparation aux examens pour des matières et des compétences spécifiques, en fonction des données de performance des élèves

■ Accroître l'accès aux matériels d'enseignement et d'apprentissage

- ... Obtenir et partager des leçons préenregistrées diffusées à la radio ou à la télévision avec des enseignants et avec des élèves via des plateformes comme WhatsApp et Skype
- ... Travailler en partenariat avec les stations de radio et de télévision locales / communautaires et négocier le temps d'antenne pour diffuser un contenu éducatif aligné sur le programme du pays hôte
- ... Informer les élèves et les autres enseignants de l'accès gratuit ou détaxé à des sites Web et applications éducatifs spécifiques.

3. BIEN-ÊTRE ET PROTECTION



PROTECTION

MOYENS DE
SUBSISTANCE

La protection est au cœur du travail du HCR et tous les éléments de la réponse COVID doivent être abordés à travers une perspective de protection en veillant à ce que les interventions atteignent les plus marginalisés et n'aggravent pas les inégalités. Une attention particulière doit également être accordée à la détermination des obstacles à l'accès aux services directement liés au statut des familles en tant que réfugiés ou demandeurs d'asile.

Bien-être et soutien des enseignants



Les enseignants sont des agents de première ligne clés qui ne sont pas seulement responsables de la prestation du programme, mais qui transmettent également des messages de santé importants aux élèves et à leur famille, offrent un soutien émotionnel et psychosocial, engagent avec les communautés, plaident en faveur de l'éducation et assurent le suivi du bien-être des apprenants.

À mesure que la scolarité en présentiel reprend, il est important d'examiner comment les problèmes suivants pourraient affecter les éducateurs réfugiés, dont beaucoup peuvent ne pas jouir des mêmes droits du travail et des mêmes avantages que les enseignants de la communauté d'accueil :

- **Droits au congé de maladie** : Revoir les politiques de congé de maladie pour les enseignants réfugiés, afin de réduire le risque que les enseignants viennent à l'école lorsqu'ils présentent des symptômes de COVID-19
- **Reconnaissance du travail accompli** pendant les fermetures d'école : Examiner s'il existe des moyens (financiers et autres) permettant aux enseignants d'être reconnus et célébrés pour le travail qu'ils ont accompli pendant la fermeture des écoles
- **Améliorer les programmes de santé mentale et de soutien psychosocial (MPHSS) pour les enseignants** : Reconnaître que les enseignants sont des travailleurs de première ligne dans cette pandémie et peuvent avoir des besoins de soutien supplémentaires
- **Des plans d'urgence** devraient être mis en place s'il est probable qu'il y aura pénurie d'enseignants. L'utilisation de ressources d'apprentissage à distance, de leçons vidéo et de matériels imprimés peut compenser les pénuries à court terme, mais d'autres plans seront nécessaires pour compenser la perte de capacité, tels que :
 - ... La mise en place d'accords avec les gouvernements nationaux pour que les enseignants non employés soient affectés comme enseignants suppléants ;
 - ... La mise en place de formations rapides à l'enseignement pour les diplômés du secondaire ;
 - ... L'engagement des enseignants souffrant de problèmes de santé sous-jacents ou ayant des facteurs limitant leur capacité à reprendre l'enseignement en présentiel pour les cours en ligne ou leur affectation à des tâches administratives ou de correction.





L'enseignante réfugiée somalienne, Amina Hassan, se prépare à donner un cours d'anglais aux élèves de cinquième année par radio au camp de Dadaab au Kenya.



Amélioration des programmes de santé mentale et de soutien psychosocial (MHPSS)

La pandémie, les changements de routine, l'isolement, la maladie et un éventuel deuil peuvent aggraver le traumatisme lié au déplacement. À mesure que les écoles rouvrent, il est important de prendre en compte la santé mentale et le soutien psychosocial des éducateurs et des apprenants et de mener la planification en conséquence.

Le HCR devrait plaider pour l'inclusion des enfants réfugiés dans tous les programmes de soutien mis en œuvre par les gouvernements hôtes.

Le HCR peut soutenir les initiatives nationales de prestation de MHPSS par les actions suivantes :

- **Soutenir une augmentation du nombre de conseillers d'enseignants** ou du personnel de soutien ; et
- **Partager les informations avec les prestataires de services** sur les besoins spécifiques des réfugiés et l'incidence du déplacement sur les besoins en MHPSS.

Lorsque le HCR joue un rôle plus direct dans la prestation de l'éducation, les actions suivantes pourraient être intégrées dans les activités éducatives existantes dispensées par le biais des écoles et des programmes d'éducation non formelle :

- **Fournir des informations aux enseignants** sur l'impact de la pandémie et des perturbations de la scolarité sur le bien-être émotionnel, la concentration et le comportement des enfants
- **Fournir des suggestions pratiques sur des exercices simples pour réduire l'anxiété**, que les enseignants peuvent intégrer à la journée d'école et qui peuvent être pratiqués à la maison : de courtes vidéos avec des exercices de relaxation et de respiration peuvent être diffusées via les réseaux sociaux et d'autres plateformes de communication
- **Inclure le temps pour les activités MHPSS** dans le calendrier d'enseignement lorsque les plans de prestation du programme sont élaborés
- **Veiller à ce que les enseignants et le personnel de l'éducation soient conscients** des services fournis dans la communauté, vers lesquels les apprenants peuvent être référés.

.../... [Bien-être et soutien des enseignants suite]

Les fermetures prolongées d'écoles et la nature de la crise sanitaire peuvent affecter le nombre d'enseignants disponibles pour reprendre leurs fonctions une fois les écoles ouvertes. Dans le cadre de la préparation à la reprise de la scolarité, il est important de définir **combien d'enseignants retourneront au travail**, en tenant compte des besoins de ceux qui ont des problèmes de santé sous-jacents qui peuvent être plus à risque s'ils contractent la COVID-19, de ceux qui ont déménagé ou qui ont été contraints d'assumer des responsabilités professionnelles ou familiales supplémentaires.

Les enseignants qui ne peuvent pas retourner au travail en raison de problèmes de santé sous-jacents ou de facteurs susceptibles de les mettre en danger ont également besoin d'un soutien supplémentaire. Afin que l'expertise pédagogique ne soit pas perdue, ces enseignants pourraient aider à faciliter les cours en ligne en utilisant les installations de la radio communautaire ou des messages enregistrés, pourraient se voir attribuer des tâches administratives ou être invités à aider à la correction d'épreuves écrites ou d'exercices. Cela permettrait à ces enseignants de continuer à avoir droit à des allocations et de ne pas perdre l'accès à une source de revenus importante.



Intégrer un accent sur le « retour à l'école » dans le suivi de la protection



Le suivi de la protection est un élément central du travail effectué par les équipes et partenaires de protection communautaire du HCR. C'est une source précieuse d'informations sur les conditions dans lesquelles les réfugiés peuvent bénéficier des programmes nationaux pour la poursuite de l'apprentissage, ainsi que pour vérifier si les enfants se sont réinscrits à l'école.

Des informations sur les **parcours de référencement** et les services disponibles pour les enfants et les filles susceptibles d'avoir été exposés à des VBG lors des fermetures d'écoles et des confinements devraient être largement diffusés auprès des dirigeants communautaires, des prestataires de soins de santé et des enseignants.

Actions suggérées

- **Inclure des questions sur le retour à l'école** dans les outils de suivi de la protection utilisés lors des visites aux ménages
- **Tenir des discussions sur la reprise des activités d'éducation** lors des réunions communautaires
- **Soutenir l'identification des apprenants ayant des besoins spécifiques** (par exemple, grossesse, travail des enfants, augmentation de la charge de travail domestique / agricole, invalidité, problèmes de santé sous-jacents) qui empêchent le retour à l'école et peuvent nécessiter une assistance supplémentaire ou des interventions spécialisées
- **Examiner qui est le plus à risque** de ne pas retourner à l'école, en ventilant les données par âge, sexe et handicap.
- **Déterminer et documenter les domaines où la stigmatisation, les attitudes xénophobes ou les incidents** affectent négativement le retour à l'école
- Examiner si le retour à l'école des réfugiés n'est plus une priorité pour les écoles ou les autorités, suite à l'introduction de mesures pour freiner la propagation de la COVID-19 (par exemple, classes plus petites, double rotation).

La section de ce document portant sur le [Suivi](#) présente des directives sur les moyens de recueillir des données sur le retour global à l'école dans les communautés de réfugiés, tandis que cette section se focalise sur le suivi de la protection au niveau de la communauté et des ménages. Lorsque les écoles rouvrent, le suivi du retour à l'école doit être intégré dans tous les outils de suivi de la protection qui sont utilisés.

Les questions suivantes pourraient être intégrées dans les outils multisectoriels de suivi de la protection :

- Vos enfants étaient-ils déjà inscrits à l'école ? (réponse désagrégée par niveau d'éducation)
- Maintenant que les écoles ont rouvert, sont-ils retournés à l'école ? (oui / seulement quelques enfants / non)
- (Si non / seulement quelques enfants) Quelles sont les raisons pour lesquelles ils ne sont pas retournés à l'école ?
- Quelle aide est nécessaire pour que vos enfants retournent à l'école ?

4. ATTEINDRE LES PLUS MARGINALISÉS



PROTECTION

INTERVENTIONS
MONÉTAIRES

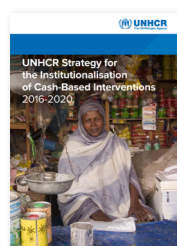
EHA

Plus que les communautés d'accueil, les réfugiés peuvent avoir besoin d'un soutien supplémentaire pour retourner à l'école. En outre, au sein des communautés de réfugiés, il existe des groupes qui présentent différents niveaux de vulnérabilité et auront également besoin d'un soutien supplémentaire pour surmonter certains des effets éducatifs et sociaux négatifs de la pandémie de COVID-19.

Systèmes de soutien et interventions monétaires pour les familles



De nombreuses familles de réfugiés subissent une pression financière supplémentaire en raison de la pandémie COVID, entraînant une perte de revenus et une augmentation du coût de la vie dans certaines régions. Afin de garantir que ces pressions financières n'empêchent pas les enfants de reprendre leurs études, des incitations supplémentaires peuvent être fournies aux familles pour les aider à faire face ou à compenser les coûts financiers associés au retour à l'école.



©UNHCR / A. GUINDO



Des enfants maliens déplacés internes reçoivent des radios solaires et des kits scolaires du HCR à l'école de Sarema.

- Le HCR et ses partenaires devraient plaider pour que les enfants réfugiés aient accès aux programmes de soutien qui sont offerts aux ressortissants vulnérables des pays hôtes pour encourager le retour à l'école ; et
 - Envisager des moyens par lesquels les programmes d'interventions monétaires existants peuvent être étendus pour inclure un complément d'éducation dans le cadre de programmes d'interventions monétaires polyvalents, ou fournir une subvention distincte pour la rentrée des classes au début de l'année scolaire.
- Lorsque les réfugiés ne peuvent pas accéder aux marchés locaux ou lorsque les articles ne sont pas disponibles, des kits scolaires avec des articles de papeterie et des sacs peuvent être fournis aux élèves.

Les interventions monétaires permettent aux réfugiés de faire des choix en fonction de leurs besoins personnels et de leur situation et peut facilement compléter l'assistance fournie par d'autres organisations. Le recours aux interventions monétaires soutient également les économies et les commerçants locaux. Éléments à prendre en compte lors de la provision d'interventions monétaires pour encourager le retour à l'école :

- Ne pas conditionner l'octroi de subventions à la démonstration de l'inscription** à l'école car cela peut retarder les décaissements au début de l'année scolaire. L'adoption de différentes modalités d'ouverture de l'école et les restrictions liées à la COVID peuvent rendre plus difficile pour les familles d'obtenir une preuve d'inscription
- Communiquer que les fonds supplémentaires sont spécifiquement destinés à **soutenir le retour à l'école**
- Inclure des questions sur le retour à l'école dans les outils de suivi de la protection** utilisés pendant les visites aux ménages
- Calculer la valeur de la pression supplémentaire** sur la base des coûts typiques supportés par les familles (par exemple les frais d'inscription, les uniformes scolaires, la papeterie, le sac d'école, etc.).
- Si des groupes particuliers sont plus à risque d'abandonner l'école, **des taux différents peuvent être prévus** pour les familles avec enfants en âge d'aller au collège et/ou au lycée, pour les filles, etc.
- L'**assistance ciblée** peut être fournie aux familles avec des **besoins de protection spécifiques**, comme les enfants handicapés ou les enfants et les jeunes qui travaillent.

Une discussion plus détaillée de ces questions clés peut être consultée ici :



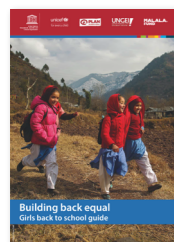
Aider les filles et les jeunes femmes à reprendre leurs études



Les filles réfugiées étaient déjà désavantagées pour accéder à l'éducation avant la pandémie et se heurtaient à des barrières culturelles, sociales et juridiques plus importantes fondées sur le sexe pour terminer leurs études secondaires. Au niveau secondaire, les filles réfugiées ont [deux fois moins de chances de s'inscrire](#) dans les écoles par rapport à leurs pairs masculins. Aujourd'hui, environ 20 millions de filles en âge de fréquenter l'école secondaire risquent de ne pas retourner à l'école [après la COVID-19](#).

En raison de la pandémie de COVID-19, les filles et les jeunes femmes réfugiées peuvent être plus exposées au risque d'exploitation et à la dépendance à des mécanismes d'adaptation négatifs, y compris les relations sexuelles transactionnelles, les mariages d'enfants, forcés et précoces, la violence basée sur le genre, les grossesses non planifiées et la détresse mentale. L'isolement social peut être accru, en particulier parmi les filles mariées, qui peuvent être submergées par des responsabilités domestiques supplémentaires et un accès limité aux soins prénatals et maternels.

Les filles qui envisagent de retourner à l'école peuvent avoir eu des opportunités limitées d'apprendre à distance en raison d'une connectivité et d'un accès limités aux ressources en ligne.



Dans les zones où le HCR soutient directement la prestation de services éducatifs, il est important de former les enseignants (dans les contextes d'éducation formelle et non formelle) pour identifier les comportements qui peuvent indiquer qu'un enfant a besoin d'un soutien supplémentaire ou présente des risques de protection accrus.

Les mesures d'atténuation potentielles comprennent :

- **S'assurer que les plans d'intervention soutiennent les filles enceintes et les jeunes mères** par la suppression des règlements empêchant ou limitant la réinscription ;
- **Soutenir activement les adolescentes** (notamment les femmes enceintes et les jeunes mères) pour reprendre leurs études en supprimant leurs frais d'inscription / d'examen ;
- **Encourager l'introduction de méthodes flexibles de planification et d'apprentissage** qui tiennent compte de la grossesse, de la garde des enfants et des tâches ménagères ;
- **Explorer l'introduction de modalités de prestation d'apprentissage flexibles** tels que l'apprentissage autonome et les options d'enseignement à domicile à faible technologie (par exemple, la radiodiffusion) et des programmes de soutien, de rattrapage ou d'éducation accélérée adaptés aux besoins des adolescentes ;
- Veiller à ce que la conception et le déploiement de stratégies nationales de réponse pour le retour à l'apprentissage et la poursuite de l'apprentissage à domicile **prenne en considération la fracture numérique entre les sexes**.

Les actions suivantes pourraient être mises en œuvre pour apporter un soutien ciblé afin de faciliter le retour à l'apprentissage des adolescentes :

- **Mettre en place des campagnes ciblées de retour à l'école pour les femmes et les filles** - des groupes communautaires de femmes peuvent être enrôlés pour soutenir ces campagnes
- **Former le personnel éducatif à identifier les signes de VBG** et fournir des mécanismes de référencement et de rapportage au sein de l'école
- **Améliorer le PSS pour les personnes exposées aux VBG lors des confinements ou des fermetures d'écoles** et accroître la diffusion d'informations sur la santé et les droits sexuels et reproductifs des femmes
- **Augmenter le suivi au niveau de l'école et de la communauté** pour les filles à risque d'abandon, pour identifier les filles qui ne se sont pas réinscrites ou qui ont des absences prolongées ou une fréquentation irrégulière. Nommer des membres de la communauté et des APE pour effectuer des visites à domicile pour s'assurer que les filles vulnérables reçoivent le soutien nécessaire pour retourner et rester à l'école
- **Aider les enseignantes à reprendre le travail** après la fermeture des écoles - s'assurer qu'elles ont accès à des espaces sécurisés et à des installations sanitaires à l'école ainsi qu'à des dortoirs adéquats.
- **S'assurer que les toilettes de l'école sont adaptées** (équipées de serrures intérieures, d'eau, de lumière) et conçues pour soutenir la gestion de l'hygiène menstruelle, y compris l'élimination ou le lavage discret et sûr des déchets d'hygiène menstruelle
- **Augmenter l'utilisation des interventions monétaires et en bons** avec des valeurs plus élevées pour les filles, pour soutenir le retour à l'école
- **Accroître la fourniture en nature de kits d'hygiène dans les collèges et lycées** - ces kits peuvent contenir du matériel d'hygiène menstruelle, comme du savon, des sous-vêtements, des serviettes hygiéniques réutilisables, ainsi que d'autres articles, tels que des masques faciaux lavables et du savon, en fonction du contexte

C. RETOUR DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'enseignement en présentiel dans les universités a été suspendu dans de nombreux pays, beaucoup adoptant rapidement des modalités d'apprentissage en ligne pour permettre aux étudiants de poursuivre leurs études.

De nombreux établissements d'enseignement supérieur dans les pays d'accueil de réfugiés manquent à la fois du matériel et de la connectivité nécessaires pour fournir du contenu éducatif à distance et / ou n'ont pas accès au contenu en ligne ou numérique. De nombreux étudiants réfugiés sont plus susceptibles d'avoir un accès Internet faible ou inexistant, un accès insuffisant à des endroits calmes pour étudier et subissent des pressions pour soutenir les familles et contribuer aux finances du ménage. Les étudiants réfugiés qui sont boursiers peuvent avoir perdu l'accès au logement universitaire et aux plans de repas pendant la fermeture du campus.

Plaidoyer ;

- 🔊 **Plaider pour les investissements dans les infrastructures numériques** ainsi que du matériel d'enseignement et d'apprentissage hors ligne ;
- 🔊 **Promouvoir l'accès à la formation pour les enseignants** sur la prestation de contenu en ligne et l'adaptation du contenu à la prestation en ligne ; et
- 🔊 **Inclure des questions spécifiques aux réfugiés** dans la planification gouvernementale pour le retour au campus dans le contexte de la COVID-19.

Actions suggérées supplémentaires

- **Évaluer dans quelle mesure l'enseignement et l'apprentissage se poursuivront via des modalités en ligne** et dans quelle mesure les étudiants réfugiés peuvent être aidés à accéder au matériel
- **Créer des laboratoires informatiques et d'autres espaces de travail** en prévision de la poursuite des programmes d'apprentissage en ligne ou à distance, conformément aux exigences de distanciation sociale
- **Déterminer les cas où les fermetures ont affecté de manière disproportionnée les étudiants réfugiés marginalisés ou sous-représentés**, comme les personnes handicapées, dont la participation à l'éducation peut être affectée par les limitations de mobilité ou d'accessibilité liées aux fermetures
- **Poursuivre le paiement des frais de scolarité et des allocations d'études** tout au long des périodes de fermeture d'établissements pour s'assurer que les étudiants peuvent continuer à étudier à distance et reprendre leurs études après la réouverture
- **Améliorer les services de soutien en santé et en santé mentale** pour anticiper les stress et les risques spécifiques auxquels les étudiants réfugiés peuvent avoir été confrontés ou continuer à être confrontés lors de la fermeture et de la réouverture des établissements, notamment :
 - ... Restrictions de mouvement basées sur le statut migratoire
 - ... Confinement dans des camps ou des zones d'installation surpeuplés
 - ... Manque d'accès à des services de santé adéquats pendant le confinement ou en raison du statut juridique
 - ... Pressions économiques ou sociales empêchant le retour à l'école
- **Soutenir l'acquisition de compétences en littératie numérique** et améliorer la convivialité dans l'utilisation des outils et du contenu en ligne
- **Faciliter la formation de groupes d'étude** dans les zones d'accueil des réfugiés afin que les étudiants puissent s'entraider avec un rattrapage, une poursuite ou une préparation aux examens
- **Fournir un soutien financier** pour que les clubs d'étudiants réfugiés poursuivent leurs activités, conformément aux directives de santé publique, afin de promouvoir un engagement continu et un lien avec les programmes d'enseignement supérieur
- **S'assurer que les tests sont disponibles gratuitement pour les étudiants réfugiés** dans les lieux où ils résident, avant de retourner sur le campus. Augmenter les allocations de traitement médical et de dépistage lorsque les réfugiés n'ont pas accès à des services subventionnés ou gratuits.

D. SUIVI DES RETOURS À L'ÉDUCATION

La collecte et l'analyse en temps opportun des données sur l'éducation seront essentielles pour suivre, programmer et atténuer l'impact sur la scolarisation, ainsi que pour mesurer le taux d'abandon scolaire des enfants et des jeunes réfugiés. **Les objectifs devraient être, au minimum, fixés aux taux d'inscription et de fréquentation pré-COVID et, idéalement, rechercher une augmentation des inscriptions dans le cadre des efforts de renforcement des capacités.**

Comme c'était le cas avant la pandémie, le suivi des inscriptions et de la fréquentation est plus facile dans le contexte des écoles des camps ou zones d'installation des réfugiés. Mais le suivi du retour des élèves réfugiés qui fréquentent les écoles publiques nationales, en particulier en milieu urbain, s'avérera plus difficile - en particulier dans les pays où les systèmes d'information de gestion de l'éducation ne sont pas ventilés par statut de protection internationale. Dans de telles situations, le retour à l'école et l'assiduité des enfants et des jeunes peuvent être suivis grâce à des évaluations socio-économiques menées par le HCR, des enquêtes auprès des ménages et par téléphone, ou dans le cadre d'exercices de vérification pour mettre à jour le système d'enregistrement proGres du HCR.

Le HCR et ses partenaires devraient plaider auprès des autorités nationales pour :

- 🔊 **Collecter régulièrement et de manière exhaustive les données** sur les retours à l'école (fréquentation et pas seulement les inscriptions) et veiller à ce que les données soient ventilées par sexe, âge et handicap ;
- 🔊 **Suivre plus systématiquement les enfants** qui ne retournent pas à l'école : ceux qui ne se réinscrivent pas ou qui affichent une assiduité sporadique ou irrégulière peuvent avoir des risques de protection sous-jacents ; et
- 🔊 **Établir de protocoles clairement communiqués** pour orienter les enfants identifiés comme étant à risque ou potentiellement à risque vers les services sociaux ou de santé appropriés.

Actions suggérées

- Pendant les fermetures obligatoires d'écoles **recueillir des données de participation sur les options d'apprentissage alternatives**, comme l'apprentissage à distance et à domicile : la source de données peut inclure des listes de distribution de radios, de tablettes, de packs d'apprentissage à domicile. Cela aidera à identifier les enfants et les jeunes qui ont eu accès à d'autres options d'apprentissage pendant le confinement
- Une fois les écoles rouvertes, effectuer une **évaluation précoce et rapide** qui fournira des données de base sur les chiffres d'inscription, le nombre d'enseignants, la disponibilité d'espaces d'apprentissage pour répondre aux exigences de distanciation sociale et les installations EHA, pour établir une mesure des taux d'inscription dans les différentes classes avant la COVID
- Reprendre les processus de suivi des inscriptions et de l'assiduité, utiliser les mêmes sources de données (par exemple les données administratives de l'école) et le même niveau de désagrégation qu'avant la pandémie. Collecter des données sur une **base mensuelle ou plus fréquemment**, en fonction de la disponibilité des outils de collecte. **L'augmentation de la fréquence de collecte des données accélérera la réponse aux abandons**
- Lorsque les données sur l'inscription et la fréquentation des réfugiés ne sont pas facilement disponibles **plaider pour l'inclusion systématique des réfugiés dans les enquêtes nationales** (enquêtes auprès des ménages, par téléphone, etc.) ou utiliser des phases de vérification pour collecter des données via proGres
- Dans le cadre de la campagne de retour à l'école, **faire participer les enfants, les jeunes, les parents et la communauté dans son ensemble dans les activités de suivi**, y compris l'identification des enfants qui ne sont pas retournés à l'école et la compréhension des raisons de l'abandon.

E. RECONSTRUIRE EN MIEUX ET SE PRÉPARER AUX FUTURES PERTURBATIONS DE L'APPRENTISSAGE

La pandémie COVID-19 offre une opportunité d'améliorer à la fois l'accès et la qualité de l'offre d'éducation.

L'introduction rapide de modalités d'enseignement à distance d'urgence dans le monde a mis en évidence l'impact de la fracture numérique sur différentes communautés d'un même pays. Elle a également attiré l'attention sur le mauvais état des installations EHA dans de nombreuses écoles accueillant des réfugiés et sur le besoin urgent d'améliorer ces installations afin de soutenir la prévention et la lutte contre les infections (non seulement pour la COVID-19 mais également pour d'autres maladies).

Planification d'urgence

L'imprévisibilité et la rapidité avec lesquelles les infections au COVID-19 se propagent dans les communautés peuvent conduire à des fermetures plus localisées, entraînant la fermeture totale ou partielle des écoles, avec pour conséquence que les enfants ne fréquentent l'école que pendant un nombre limité de jours par semaine ou que la fréquentation de certaines classes sélectionnées soit prioritaire. [Cela oblige les gouvernements et les prestataires de services éducatifs à mettre en œuvre des](#)

[plans d'urgence pour une plus grande utilisation de l'apprentissage à domicile.](#)

Il est essentiel que ces plans soient adaptés au contexte et tiennent compte de la mesure dans laquelle les réfugiés et les autres communautés ont accès au matériel et à la connectivité pour accéder aux opportunités d'apprentissage et aux programmes de soutien (y compris les leçons diffusées à la radio et à la télévision et les programmes en ligne).

Actions suggérées

- **Fournir des conseils et des informations** aux parents sur les façons dont ils peuvent soutenir l'apprentissage à domicile
- **Promouvoir un meilleur accès et une meilleure utilisation des manuels existants** et des occasions d'apprendre grâce à la réalisation d'exercices écrits
- **Améliorer la communication avec les familles** par le biais de comités de proximité et en mettant à jour les coordonnées des familles (voir plus d'infos sur la communication [ici](#))
- **Budgétiser la fourniture de documents imprimés supplémentaires** pour une utilisation à domicile par les étudiants
- **Augmenter la fourniture de blocs-notes** pour que les élèves réalisent des exercices écrits à la maison
- **Élaborer un plan d'urgence chiffré** pour permettre la poursuite des activités de soutien à l'éducation en cas de nouvelles fermetures d'écoles
- **Continuité des revenus des enseignants** : Le paiement des allocations et des incitations aux enseignants réfugiés devrait se poursuivre pendant les fermetures d'établissements.

Améliorer la qualité de l'offre éducative

La pandémie offre une l'occasion importante d'améliorer les opportunités et les expériences éducatives des réfugiés grâce à :

- **L'amélioration des installations d'assainissement et des pratiques d'hygiène** dans les écoles afin de les conformer aux normes minimales SPHERE / INEE et UNHCR
- **L'amélioration de la formation des enseignants pour y inclure un accent sur la littératie numérique et l'enseignement amélioré par la technologie**
 - ... L'investissement dans une infrastructure qui soutient l'utilisation de la technologie pour améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage
 - ... La prestation aux enseignants d'une formation initiale ou continue qui leur permet d'acquérir des compétences dans l'utilisation de différentes formes de technologie (y compris l'utilisation de téléphones portables) pour soutenir l'enseignement et l'apprentissage
 - ... Le plaidoyer en faveur de programmes d'alphabétisation numérique pour les parents et les apprenants réfugiés
- **Élargir l'utilisation de programmes d'éducation flexibles et accélérés** pour les enfants et les jeunes non scolarisés à long terme :
 - ... Élargir, adapter et utiliser les enseignements tirés de l'introduction d'un mode d'enseignement plus flexible, pour atteindre ceux qui n'ont pas été scolarisés pendant de longues périodes
 - ... Améliorer la qualité des parcours d'éducation non formelle et alternative pour offrir plus d'opportunités aux enfants et aux jeunes dont l'éducation a été interrompue
- **Réviser les politiques relatives au statut des enseignants réfugiés :** Dans de nombreux pays, les enseignants réfugiés ne font pas partie du corps enseignant national ou ne bénéficient pas des mêmes droits et protections que les enseignants du pays d'accueil. C'est l'occasion d'améliorer le statut des enseignants réfugiés et les avantages qu'ils reçoivent.

Nur Ayna, réfugiée rohingya de 18 ans et professeur de langue birmane, donne cours à un jeune étudiant au camp de Kutupalong à Cox's Bazar, au Bangladesh.



ANNEXE

DIRECTIVES RÉCAPITULATIVES

ACTIONS

DÉCRIT DANS

[Cadre de réouverture
des écoles](#)

FAIBLE

PRÉSENCE OPÉRATIONNELLE DU HCR DANS LE
SECTEUR DE L'ÉDUCATION

FORTE

PRÉSENCE OPÉRATIONNELLE DU HCR DANS
LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

1

FONCTIONNEMENT
SÉCURISÉ DES
ÉCOLES

Élaborer des directives nationales
claires pour la réouverture des écoles

Communiquer les directives nationales aux étudiants, aux enseignants et aux communautés

En collaboration avec la direction du camp, établir des directives claires et un cadre de décision pour la réouverture (et la fermeture) des écoles, en tenant compte des politiques nationales et des questions de santé publique

Fournir des directives sur la prise de
décision localisées ou adaptées aux
écoles et aux tendances de la maladie

N/A - décision de rouvrir les écoles de la communauté hôte sous l'impulsion du gouvernement national

Développer des protocoles clairs et
faciles à comprendre sur la
distanciation sociale et les procédures
d'hygiène

Soutenir les écoles de la communauté d'accueil pour faciliter la mise en œuvre des directives nationales, par exemple à travers :

- La mise à disposition de salles de classe temporaires, l'ajout du mobilier, la distribution d'EPI (masques faciaux)
- Distribution de produits de nettoyage
- Tirer parti des atouts du HCR concernant les centres communautaires et les centres d'éducation non formelle (ENF) pour compléter l'espace en classe

Directives pratiques nécessaires sur la manière de mettre en œuvre des protocoles de décongestion des salles de classe, par exemple :

- Utilisation des installations en plein air
- Double rotation
- Adaptation d'horaires de cours pour que les élèves fréquentent 2-3 jours par semaine et participent à l'apprentissage à domicile les autres jours
- Utilisation efficace de l'espace de la classe
- Amélioration de la ventilation

Élaboration des protocoles sur le
lavage des mains et l'utilisation des EPI

Garantie de l'accès aux EPI s'il y a lieu, en particulier pour les réfugiés afin que le manque d'EPI (masques) ne soit pas une raison d'exclusion / d'absence

Assurer l'accès aux EPI si mandaté (lien avec les protocoles et normes EHA - voir les autres points sur l'amélioration des installations EHA).

Révision des politiques d'assiduité du
personnel (certification d'arrêt maladie,
absences pour maladie, travail à distance)

Assurance que les enseignants réfugiés ont les mêmes droits (en matière de présence et de congé de maladie) que les nationaux

Révision des politiques de gestion des enseignants pour tenir compte du travail effectué pendant les fermetures d'écoles et d'autres formes de prestation (lorsque l'enseignant n'est pas à l'école)

Protection du personnel et des
apprenants souffrant de problèmes de
santé sous-jacents pouvant limiter le
retour à l'école

Surveillance de la protection et recensement des besoins spécifiques - suivi de ceux qui ont des besoins spécifiques, tels que défini dans les systèmes d'enregistrement

- La politique du personnel enseignant devrait prévoir des aménagements explicites pour ceux qui ne peuvent pas retourner à l'école
- Modélisation / suivi de l'offre et du déploiement des enseignants (retour en classe)
- Quels aménagements peuvent être faits pour les apprenants incapables de retourner à l'école ?



1

FONCTIONNEMENT
SÉCURISÉ DES
ÉCOLES

ACTIONS

DÉCRIT DANS

Cadre de réouverture
des écoles

FAIBLE

PRÉSENCE OPÉRATIONNELLE DU HCR DANS LE
SECTEUR DE L'ÉDUCATION

FORTE

PRÉSENCE OPÉRATIONNELLE DU HCR DANS
LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

.../...

Investissement dans les installations
EHA - prioriser le financement des
coûts des fournitures, des services
d'approvisionnement en eau potable,
de la désinfection

Soutien aux écoles de la communauté d'accueil

Hiérarchisation budgétaire de l'amélioration en matière d'EHA dans le cycle de
planification 2021[\(Voir les principales normes EHA du HCR\)](#)Communication des politiques de
réouverture (coordination locale et
dialogue)

- Communiquer avec les communautés dans les langues que les réfugiés parlent
- Communication efficace avec les communautés (CWC) sur les politiques de réouverture, les programmes, les horaires de la journée scolaire, les adaptations aux horaires, les protocoles de sécurité

- Communiquer avec les communautés dans les langues que les réfugiés parlent
- Communication efficace avec les communautés (CWC) sur les politiques de réouverture, les programmes, les horaires de la journée scolaire, les adaptations aux horaires, les protocoles de sécurité

Suivi de la réouverture (s'assurer que
les réfugiés ne sont pas exclus ou
marginalisés)

- Surveiller la réouverture dans les zones d'accueil des réfugiés (niveau institutionnel)
- Surveillance de la protection pour appuyer le suivi du retour effectif à l'école des réfugiés et éviter toute pratique pouvant contribuer à l'exclusion

Améliorer la collecte de données sur l'ouverture et le fonctionnement institutionnels

Travailler à l'amélioration des
installations EHA et au respect des
normes (séparation entre les sexes)Mettre en œuvre des projets à impact rapide (QuIP) dans les écoles, qui
contribuent à la cohésion sociale pour aider les écoles de la communauté
d'accueil à atteindre les normes minimales / à disposer d'installations de
meilleure qualité

Rétitération des normes EHA

Former le personnel à la mise en
œuvre des protocoles de distanciation
physique et d'hygiène

N/A

Offrir une formation appropriée et contextualisée

Directives sur la réponse en cas de
malaise des apprenants (isolement,
non-stigmatisation)

N/A

Recommandations sur le développement de protocoles pratiques et applicables en contexte

Promotion de bonnes pratiques
d'hygiène qui soutiennent un
changement de comportement continu

- Extension des programmes favorisant une bonne hygiène
- Intégration dans les programmes d'ENF

Extension et localisation des programmes favorisant une bonne hygiène

Modèle de fermeture / ouverture
d'écoles au besoin en réponse aux
taux d'infectionCommunication claire des politiques nationales / de district aux communautés
(CWC)

Politiques de préparation (voir plus de détails dans le document complet des directives)

2

APPRENTISSAGE

ACTIONS

DÉCRIT DANS

Cadre de réouverture
des écoles

FAIBLE

PRÉSENCE OPÉRATIONNELLE DU HCR DANS LE
SECTEUR DE L'ÉDUCATION

FORTE

PRÉSENCE OPÉRATIONNELLE DU HCR DANS
LE SECTEUR DE L'ÉDUCATIONFournir aux enseignants et aux
apprenants un soutien sur
l'apprentissage à distance
(préparatoire)

- Fournir une formation et des directives aux parents sur leurs rôles et comment soutenir les apprenants pendant l'apprentissage à domicile
- Développer les compétences du personnel de prestation de l'ENF

- Intégrer les directives d'apprentissage à distance dans les programmes de développement professionnel des enseignants : l'utilisation d'un enseignement amélioré par la technologie et l'adaptation aux différentes modalités de prestation devraient être au cœur du développement / de la préparation professionnelle des enseignants
- Fournir des conseils sur l'utilisation des programmes nationaux (diffusion radio, etc.)

Les plus vulnérables devraient être inclus en garantissant la disponibilité de ressources dans différentes langues

Développement de calendriers
académiques alternatifs (ajustement
de début / fin d'année scolaire ;
périodes d'examens)Communiquer les changements de programme académique aux communautés
(CWC)

- Programme national suivi dans la plupart des cas
- Il peut également être nécessaire de tenir compte des horaires académiques du pays d'origine (COO) quand les périodes d'examen sont alignées sur celles de ce dernier

Examen des pratiques de certification et
d'examen (y compris la reconnaissance
des acquis, l'accréditation, le calendrier
des examens, l'introduction de la
promotion universelle, la dispense des
exigences d'examen)

- Veiller à ce que les communautés soient informées des nouveaux mécanismes
- Hiérarchisation du soutien à la préparation aux examens (si les écoles ouvrent pour les classes clés)

Mettre à jour les canaux
d'apprentissage

- Augmenter la couverture des programmes d'éducation non formelle (ENF)
- Mettre en évidence le rôle clé que les centres d'apprentissage et autres programmes d'ENF peuvent jouer

Opportunité politique - accroître la couverture et l'estime des programmes d'ENF (en tant que voies alternatives légitimes pour obtenir une certification)Supprimer les obstacles administratifs
à l'inscription / à la réinscriptionSurveiller si l'incapacité à mettre à jour les documents de résidence / de statut
d'asile / d'identité pendant le confinement pourrait avoir un impact sur la
réinscription à l'école Intégrer dans le suivi de la protection.Introduire des programmes spéciaux
et de rattrapageÉlargir la couverture de l'ENF
Introduire des programmes de soutien aux réfugiés et aux communautés
d'accueil
Diffuser des informations sur l'[Arbre de décision du Groupe de travail sur
l'éducation accélérée](#)Élargir la couverture des programmes spéciaux et de rattrapage
Directives pour condenser un programme applicablesInvestir dans des programmes
d'éducation accéléréePlaidoyer politique auprès du gouvernement sur l'importance des programmes
d'éducation accélérée (EA) - partie de l'investissement systémique à long terme

3

BIEN-ÊTRE ET
PROTECTION

ACTIONS

DÉCRIT DANS

Cadre de réouverture
des écoles

FAIBLE

PRÉSENCE OPÉRATIONNELLE DU HCR DANS LE
SECTEUR DE L'ÉDUCATION

FORTE

PRÉSENCE OPÉRATIONNELLE DU HCR DANS
LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION**Assurer le paiement continu des
salaires des enseignants**

Plaidoyer pour que les enseignants réfugiés continuent d'être payés (si leurs conditions de service ne sont pas les mêmes que celles des enseignants du pays d'accueil)

- Assurer le paiement continu des enseignants (incitations) et plaider auprès des donateurs au besoin
- Veiller à ce que les conseillers pédagogiques continuent de recevoir des incitations
- Augmenter la couverture du soutien psychologique

**Renforcer les programmes de santé
mentale et de soutien psychosocial
dans les écoles pour lutter contre la
stigmatisation et la discrimination**

- Insister sur l'importance de la présence de conseillers dans les écoles
- Donner la priorité à la reprise des programmes d'amélioration de santé mentale et de soutien psychosocial dans les écoles (y compris en classe) et les centres d'ENF

**Renforcer les parcours et services
de référencement**

- Formation des enseignants pour inclure des informations sur l'identification de l'impact du stress, de l'anxiété, etc.
- Diffusion d'informations sur les voies d'orientation vers les services existants, en accordant une attention particulière aux services d'orientation en cas de violence basée sur le genre

Reprise des services de soutien dans les meilleurs délais (alimentation scolaire, vaccination, autres programmes de soutien)**Entreprendre des évaluations des risques pour les enseignants (personnel) et les apprenants qui peuvent être exposés à un risque plus élevé en retournant à l'école****Gérer la peur et l'anxiété à la rentrée
scolaire**

Possibilité d'inclusion dans les programmes de communication avec les communautés (CWC) et dans les messages de retour à l'école

4

ATTEINDRE LES
PLUS
MARGINALISÉS

ACTIONS

DÉCRIT DANS

[Cadre de réouverture
des écoles](#)

FAIBLE

PRÉSENCE OPÉRATIONNELLE DU HCR DANS LE
SECTEUR DE L'ÉDUCATION

FORTE

PRÉSENCE OPÉRATIONNELLE DU HCR DANS
LE SECTEUR DE L'ÉDUCATIONFournir des subventions de retour à
l'école et un financement en faveur
des plus démunis pour les écoles

Soutien CBI - subventions non conditionnelles pour l'éducation, intégrées aux interventions monétaires polyvalentes

Supprimer les frais de scolarité et les
frais connexes

- Plaidoyer
- CBI
- Kits scolaires / papeterie, etc.
- CBI
- Kits scolaires / papeterie, etc.

Adopter des politiques d'ouverture des écoles qui élargissent l'accès aux groupes marginalisés (non scolarisés, handicapés, réfugiés, etc.)

Diversifier les formats de
communication pour utiliser des
langues comprises par les
communautés

Intégrer les conseils dans les sections traitant des communications avec les communautés et inclure des options visuelles / textuelles pour les non-lecteurs

Prendre des mesures spécifiques pour
soutenir le retour des filles à l'école

- Suivi de l'impact sur les filles
- Aider les filles enceintes à retourner à l'école
- Plaidoyer pour un changement de politique pour garantir que les filles enceintes et les jeunes mères ne soient pas exclues
- Financement pro-féminin et ciblage des interventions monétaires et autres incitations
- Renvoi à la section sur l'EHA - Améliorer la gestion de la santé menstruelle
- Améliorer le suivi prénatal de la grossesse chez les adolescentes et l'orientation vers un soutien pour reprendre l'apprentissage

S'assurer que les installations EHA
sont accessibles aux personnes
handicapées

Voir les directives en matière d'EHA sous Fonctionnement sécurisé des écoles

DIRECTIVES SUR LE RETOUR À L'ÉCOLE DES RÉFUGIÉS DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19

Décembre 2020

Le HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, est une organisation mondiale qui se consacre à sauver des vies, à protéger les droits et à bâtir un avenir meilleur pour les personnes forcées de fuir leur foyer à cause des conflits et des persécutions. Nous menons une action internationale pour protéger les réfugiés, les communautés déplacées de force et les apatrides.

Nous fournissons une assistance vitale, aidons à protéger les droits humains fondamentaux et développons des solutions qui garantissent aux personnes un environnement sécurisé, leur chez-soi, où ils peuvent bâtir un avenir meilleur. Nous veillons également à ce que les apatrides obtiennent une nationalité.

Nous travaillons dans plus de 130 pays, utilisant notre expertise pour protéger et prendre soin de millions de personnes.

Photo de couverture :
Un enseignant d'un programme
d'éducation non formelle sur l'île grecque
de Chios examine les devoirs d'un jeune
demandeur d'asile afghan.

© UNHCR / A. ZAVALLIS



Pour plus d'informations et demandes de renseignements, contacter :

HCR

Division de la Résilience et des Solutions
Section Education

education@unhcr.org

